



## Compte-rendu de l'audioconférence DRFIP 67 entre direction et organisations syndicales du 29 avril 2020 État des lieux – Covid-19

Présents pour la direction :

Madame COULONGEAT, Madame AGRAFEIL-MARRY,  
Messieurs DAAS, MAY et CROCHET.

Organisations syndicales (OS) :

CGT, Solidaires Finances Publiques, FO, CFDT et CFTC.

### Réponses aux questions posées par les OS et interventions en séance

#### I – Sur les questions RH

- Mutations : Les mouvements de mutation nationale de septembre 2020 seront décalés cette année vers la fin du mois de mai ou début juin. Les agents auront environ 10 jours pour faire connaître leurs vœux (les cas particuliers seront à faire remonter rapidement). Le projet de mouvement local sera ensuite diffusé aux agents vers mi-juillet.  
Qu'en est-il des demandes de mutation en 2020 liées aux restructurations NRP ?  
Réponse : le NRP n'est pas stabilisé, on ne sait pas si les opérations reprendraient, ni quand.
- Les 26 stagiaires B qui arriveront le 18 mai seront bien affectés dans les services le 18 mai. La Direction les a contactés par mail cette semaine et sera arrangeante en cas de soucis pour arriver dans notre département ou pour se loger sur place à cette date.
- La Direction rappelle que le télétravail en mode dégradé ne sera pris en compte par le chef de service que s'il s'agit d'un travail effectif fourni par l'agent, sinon il sera mis en autorisation d'absence Covid-19.
- En cas de mise en quatorzaine : le passage en demi-traitement suite à Covid débutera bien à compter de 90 jours de congé maladie. Mais la Direction prendra en compte le certificat médical d'état fragile.
- Agents et garde d'enfant après le 11 mai : La direction locale pense que les parents pourraient rester en Autorisation d'Absence pour garde enfant.
- Pour les congés, la direction est toujours en attente du cadrage ministériel, il n'y a pas (encore) eu de consignes données aux chefs de service.
- Quid de personnes fragiles en Alsace à partir du 11 mai (ASA, maladie ou travail à distance) ? Si les agents sont équipés pour le télétravail, ils continueront leurs missions sous cette forme sinon ils seront en Autorisation d'Absence (ASA).
- Cas de Covid-19 dans les services ? Depuis le CPS et CFP Schiltigheim, une seule suspicion de Covid-19 à la Direction.

- Frais de repas : Il n'y a pas eu de demande particulière sur le sujet et aucun problème n'a été rencontré pour la fourniture de justificatif à scanner via l'application FDD. Ce justificatif devient obligatoire dès le 17 avril 2020 pour bénéficier de ce remboursement.
- Signature du CREP (Compte-Rendu d'Entretien Professionnel) Cadres et non-cadres  
La plupart des CREP sont signés. La notification du CREP faisant courir les délais pour les recours, cette dernière sera retardée.

## **II – Sur le Plan de Continuation de l'Activité (PCA) de la DRFiP 67**

### Quelques explications données sur la hausse du nombre d'agents présents dans certains services :

Pour les missions de recouvrement des SIP : le traitement de messages et des lettres-chèque.

Pour les SIE : la hausse du nombre de remboursements de crédit de TVA.

Pour le CPS : le retour progressif des agents suite au confinement.

### Sur la différence du taux de présentiel entre services :

Entre la Trésorerie Eurométropole et celle des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg : du fait d'une différence dans le nombre de mandatements et dans la proportion d'agents dotés en PC portables (moins pour la T. Eurometropole).

La campagne IR a commencé, mais le nombre d'appels téléphoniques (environ 500 par jour) et de messages (4 000 e-contacts et 2 700 mails BALFUS dans le département) est encore gérable. 400 RDV téléphoniques sont déjà programmés.

La CGT a interrogé la Direction sur les détails du retour progressif des agents dans les services : la Direction rappelle que le prérequis de la reprise d'activité est d'avoir les masques, de pouvoir télétravailler et d'appliquer les règles de sécurité. Une montée en charge progressive est prévue jusqu'à l'été. Elle dépendra des services et des missions prioritaires (ex : SIP, SIE et SDE, ...).

Ainsi, le contrôle fiscal ne redémarrera pas encore ses missions le 11 mai (sauf cas graves et périlleux) mais un mois après le début du déconfinement. Les vérificateurs continueront pour l'instant leur aide aux SIE. Il faudra surtout agir pour éviter les prescriptions (recouvrement amiable par exemple).

Ce retour à l'activité dépendra également de la date de la sortie du confinement prévue pour notre département : il faut attendre les consignes qui doivent arriver la semaine prochaine. Il a été précisé que les géomètres pourraient reprendre les travaux en plein air s'ils travaillaient seuls.

## **III – Sur le matériel**

PC portables : il n'y a pas eu de nouvel arrivage mais une redistribution reste possible. La commande locale de micro portables a été bloquée au niveau ministériel, qui groupe et répartit les achats : 2 000 PC portables ont ainsi été commandés au niveau national dont quelques-uns reviendraient à la DRFiP67. La CGT regrette à nouveau cet excès de centralisme de la DG qui ralentit considérablement l'application en local de mesures nécessaires.

La Fiche-réflexe n'a pas été transmise aux entreprises de nettoyage mais les consignes ont été données.

Commandes de protections en plexiglas pour les accueils : la livraison de la commande en interne par le SDNC est prévue le 5 mai. Pour les autres commandes faites tardivement auprès d'entreprises locales, il n'y a pas de date précise de livraison.

La désinfection des locaux en cas de Covid-19 n'a été effectuée que pour les locaux du CPS.

Protection des agents Berkani : la CGT a demandé pourquoi tous les agents Berkani du département n'ont pas encore été fournis en masques et autres produits nécessaires pour un nettoyage approfondi des locaux dont ils ont la charge ? La Direction n'a pas eu de demandes en ce sens mais contactera les agents.

La DRFiP67 a déjà réceptionné 10 000 masques (mais une partie était à destination de la DISI et de la DIRECCTE) et en a déjà diffusé entre 2 000 et 3 000 aux agents. Les commandes, jusqu'à présent centralisées par la DG, devront désormais passer par la Préfecture. Le nombre hebdomadaire de masques nécessaires pour les agents de la DRFiP67 ne peut pas encore être estimé, cela dépendra du nombre d'agents en présentiel, s'il y aura un accueil du public ou pas, etc...

Un projet de distribution de masques (2 par habitant et par jour ?) commandés par le Conseil Départemental et distribués par les EPCI et/ou les communes avec cofinancement a été évoqué, mais sans réelles précisions.

Concernant l'utilisation de téléphone portables personnels par des agents de SIP en télétravail pour assurer une permanence téléphonique durant la campagne IR. La position de la CGT reste la même que dans le cas du CPS : la DRFiP67 ne peut pas obliger des agents en télétravail à utiliser leur matériel personnel pour assurer du travail de leur domicile. La CGT a proposé que les téléphones portables commandés par la DRFiP67 puissent être redéployés vers ces agents en télétravail afin de régler cette situation.

Réponse de la Direction : les 60 téléphones portables reçus hier (et commandés début mars) serviront notamment à doter les agents de SIP et de SIE en télétravail qui assureront un accueil téléphonique.

Le rendez-vous hebdomadaire en audioconférence avec les représentants du personnel est reconduit.

Vos représentants CGT :

Yves DIVINÉ

Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations par l'intermédiaire la CGT Finances Publiques 67 :**

**[cgt.drrip67@dgrip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drrip67@dgrip.finances.gouv.fr)**